Projet tuteuré collectif 2

Infos pratiques

- **ECTS** : 3.0
- **Nombre d'heures** : 30.0
- **Période de l'année** : Enseignement sixième semestre
- **Méthodes d'enseignement** : En présence
- **Forme d'enseignement** : Travaux dirigés
- **Campus** : Campus de Nanterre
- **Composante** : Sciences sociales et administration
- **En savoir plus** : site web UFR SSA https://ufr-ssa.parisnanterre.fr/

Présentation

Le projet tuteuré au semestre 6 est la continuité de celui du semestre 5 (cf description de l'EC au semestre 5) .

Objectifs

* Faire l'expérience de situations professionnelles diverses en menant les projets d'ASEGA et de son AGORAé (épicerie solidaire étudiante).
* Présenter un projet et convaincre.
* Etre en responsabilité et travailler en équipe.
* Apprendre à rendre compte.
* Rédiger un guide de procédures.

Évaluation

* Implication et réalisation des missions.
* Rédaction d'un Guide de Passation.
* Préparation et participation au comité de pilotage (COPIL) de l'AGORAé.

Pré-requis nécessaires

EC projet tuteuré Semestre 5.

Compétences visées

* S'adapter à un environnement socio-professionnel.
* Comprendre le projet associatif d'une structure et en être partie prenante.
* Participer au fonctionnement d'une association, à sa gouvernance.
* Mettre en œuvre un projet d'utilité sociale.
* Prendre des initiatives en respectant le cadre.
* Concevoir, réaliser et animer des actions d'utilité sociale en direction de publics divers.
* Communiquer et gérer les réseaux sociaux.
* Entretenir les partenariats existants et en élaborer de nouveaux.
* Participer à des réunions partenariales.
* Coordonner les actions.
* Réaliser les tâches liées à des obligations juridiques ou administratives.
* Mobiliser et animer les ressources humaines bénévoles.
* Elaborer un budget et présenter une demande de financement.
* Rendre compte aux parties prenantes.
* Rédiger un rapport et des écrits professionnels.
* Réaliser une présentation orale. Argumenter.
* Utiliser les logiciels de référence et les outils collaboratifs.
* Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
* Développer un esprit d'entraide et de solidarité.
* Avoir un comportement professionnel et respecter les échéances.
* Appréhender un public fragile (écoute et communication).
* Respecter la confidentialité.

NB : Les compétences visées peuvent dépendent de l'équipe d'appartenance.

Bibliographie

* Chaire Essec Entrepreneuriat social (dir. Sibieude T. et Trellu M.),
* Guide de bonnes pratiques en matière de transparence, de gouvernance et de gestion

associatives, Ed. de l'Epargne, téléchargeable gratuitement

* www.associations.gouv.fr
* www.fage.org
* www.bapif.fr andes-france.com
* https://wearephenix.com
* Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire de février 2020

Contact(s)

> Responsable pédagogique